

PUBLIE LE 17/12/2024



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU COTENTIN

Délibération n° DEL2024_177

OBJET : Autorisations de Programme (AP) et Crédits de paiement (CP) - Modification et actualisations - BP 2025

Exposé

La Communauté d'Agglomération du Cotentin porte plusieurs projets d'investissement pour lesquels des Autorisations de Programme (AP) ont été créées.

Ces différentes Autorisations de Programme doivent être révisées annuellement et modifiées le cas échéant.

Pour une raison de simplification administrative, il a été décidé de proposer de regrouper sur une délibération unique les Autorisations de Programme existantes :

BUDGET PRINCIPAL

Réhabilitation Intechmer – AP/CP n° 20D00409 – Modification n°2

Par délibération n° DEL2020_120 du 6 octobre 2020, le Conseil communautaire a créé l'Autorisation de Programme n°20D00409 pour permettre la réhabilitation du site Intechmer. Cette Autorisation de Programme a été révisée lors du Conseil communautaire du 5 octobre 2022, le coût du projet était de 16 053 959 € TTC.

Le programme a été actualisé et validé par délibération n° DEL2024_028 du 08 Février 2024.

Lors du Conseil communautaire du 04 avril 2024 et la délibération n° DEL2024_036 le montant d'AP a été augmenté à 19 200 000 € TTC et la durée prolongée jusqu'en 2026.

Au BP 2025, il est proposé d'augmenter l'AP à 20 200 000 € pour faire les travaux d'aménagement de la plateforme.

Les crédits de paiement sont ajustés conformément à l'annexe jointe.

Nouvelle attraction Cité de Mer – AP/CP n°23D00609 – Modification n°1

L'Autorisation de Programme a été créée lors du Conseil communautaire du 13 avril 2023 (DEL2023_030), le montant de l'AP a été fixé à 8 394 878 € TTC pour une durée de 4 ans.

Au BP 2025, suivant la délibération de validation de l'avant projet définitif du 12/12/2024, il convient d'augmenter le montant d'AP de 2 105 122 € et de prolonger l'AP d'une année soit jusqu'en 2027.

Délibération n° DEL2024_177

Le montant d'AP est désormais de 10 500 000 €.
 Les Crédits de Paiement sont ajustés conformément à l'annexe jointe.

Fond de concours Grand Cotentin 2026 – AP/CP n°24D00649 – Actualisation n°1

Par délibération n° DEL2024_037 le conseil communautaire a créé l'Autorisation de Programme N° 24D00649 concernant la mise en place de nouveaux fonds de concours aux communes dont le fond Grand Cotentin 2026 pour renforcer l'attractivité du territoire. Le montant de l'AP est de 15 000 000 € TTC jusque fin de mandat.

Les crédits de paiement sont ajustés conformément à l'annexe jointe.

Les AP/CP suivantes sont inchangées par rapport à 2024, les ouvertures de crédits de paiements 2025 sont les suivants :

Libellé	Crédits 2025
Construction du centre aquatique Coeur Cotentin – AP/CP n°18D00349	400 000 €
Quai de transfert Bricquebec – AP/CP n°22D00529	1 980 000 €
Rénovation Piscine les Pieux – AP/CP n°22D00549	4 254 000 €
Fonds de concours aux communes – AP/CP n°22D00569	3 000 000 €
PPI Centre de secours – AP/CP n°22D00589	620 833 €
Fonds de concours Ecoresponsable 2026 – AP/CP n°24D00630	500 000 €
Aides au logement social Constructions neuves – AP/CP n°24D00670	500 000 €
Aides au logement social Réhabilitations – AP/CP n°24D00671	800 000 €
PSLA les Pieux – AP/CP n°24D00710	1 800 000 €

BUDGET ANNEXE TRANSPORTS

Réalisation du Schéma directeur d'accessibilité – Agenda d'accessibilité programmée – (SDA ADAP) AP/CP n°24D00690 – Actualisation n°1

L'Autorisation de Programme a été créée lors du Conseil communautaire du 4 avril 2024 (DEL2024_037), le montant de l'AP fixé à 3 300 000 € TTC sur 4 ans (2024 – 2027).

Le montant de l'AP est inchangé. L'AP est prolongée d'un an (2024 – 2027).

Le crédit de paiement 2025 est diminué de 550 000 €.

Les Crédits de Paiement sont ajustés conformément à l'annexe jointe.

L'AP/CP du BNG N°22D00509 est inchangée par rapport à 2024. Le CP 2025 est de 2 635 187 €.

Délibération

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les instructions M57 (Budget principal) et M43 (Budget annexe Transports),

Le conseil communautaire a délibéré (Pour : 172 - Contre : 0 - Abstentions : 11) pour :

- **Approuver** les actualisations et modifications des Autorisations de Programme et des Crédits de Paiement exposées ci-dessus, tels que présentés dans l'annexe jointe,
- **Autoriser** l'ouverture des Crédits de Paiement correspondants, telle que figurée en annexe,
- **Autoriser** le Président ou son délégataire à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.
- **Dire** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Caen (par voie postale au 3 rue Arthur Leduc 14000 Caen ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de l'accomplissement des formalités de publicité requises.

LE PRESIDENT,

LE SECRETAIRE DE SEANCE,

David MARGUERITTE

Hubert LEMONNIER

Annexe(s) :
Annexe APCP BP 2025

12 DÉCEMBRE 2024

Date d'envoi de la convocation : le 29/11/2024

Envoi Complémentaire le 05/12/2024

Nombre de membres : 192

Nombre de présents : 155

Nombre de votants : 175

A l'ouverture de la séance

Secrétaire de séance : LEMONNIER Hubert

L'an deux mille vingt quatre, le jeudi 12 décembre, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, dûment convoqué, s'est réuni au complexe sportif Marcel Lechanoine à Valognes à 18h00 sous la présidence de David MARGUERITTE,

Etaient présents :

AMIOT André, AMIOT Florence, AMIOT Guy, AMIOT Sylvie, ANNE Philippe, ARRIVÉ Benoît, ASSELINE Etienne, ASSELINE Yves, BARBÉ Stéphane, BAUDRY Jean-Marc, BELLIOU DELACOUR Nicole, BERHAULT Bernard, BERNARD Christian (Jusqu'à 20h24), BERTEAUX Jean-Pierre, BIHEL Catherine, BLESTEL Gérard, BOTTA Francis, BOUSSELMAME Nouredine, BRIENS Eric, MELIN Katy suppléante de BRISSET Franck, BUHOT Sophie, BURNOUF Elisabeth, CAILLOT Annick, CAPELLE Jacques, CASTELEIN Christèle, CATHERINE Arnaud, CAUVIN Jean-Louis, COLLAS Hubert, COQUELIN Jacques, COUPÉ Stéphanie, CRESPIEN Francis, CROIZER Alain, D'AIGREMONT Jean-Marie, DENIS Daniel, LELIEVRE Christophe suppléant de DESTRES Henri, DOREY Jean-Marie, DOUCET Gilbert, DUBOIS Ghislain, DUCHEMIN Maurice, DUCOURET Chantal, DUVAL Karine (A partir de 18h35), FAGNEN Sébastien, LEPETIT Vincent suppléant de FALAIZE Marie-Hélène, FAUDEMERE Christian, FIDELIN Benoît, FONTAINE Hervé, FRANCOIS Yves, FRANÇOISE Bruno (A partir de 18h25), GANCEL Daniel, GASNIER Philippe, GENTILE Catherine, GERVAISE Thierry, MESNIL Thérèse suppléante de GILLES Geneviève, GIOT Gilbert, GODAN Dominique, GOSSELIN Bernard, GOURDIN Sédrick, GROULT André, GRUNEWALD Martine, GUILBERT Joël, GUILLEMETTE Nathalie, HAMEL Estelle, HAMON Myriam (A partir de 18h29), HARDY René, HAYÉ Laurent (A partir de 18h29), HEBERT Dominique, HEBERT Karine, HELAOUET Georges, HERVY Isabelle, HERY Sophie (A partir de 18h58), HOULLEGATTE Valérie (A partir de 19h07), HUREL Karine, HURLOT Juliette, JEANNE Dominique, JOUANNEAULT Tony, JOZEAU-MARIGNE Muriel (Jusqu'à 19h30), LAFOSSE Michel, LAINÉ Sylvie, LAMORT Philippe, LAMOTTE Jean-François, LANGLOIS Hubert, LE BLOND Auguste, LE DANOIS Francis, LE GUILLOU Alexandrina, LEBRETON Robert, LECHATREUX Jean-René, LECOQ Jacques, LECOURT Marc, LEFAUCONNIER François, LEFAUCONNIER Jean, LEFER Denis, LEFEVRE Hubert, LEFRANC Bertrand, LEGOUET David, LEGOUPIL Jean-Claude, LEJAMTEL Ralph, LEJEUNE Pierre-François, LELONG Gilles, LELOUEY Dominique, LEMENUÉL Dominique, LEMOIGNE Jean-Paul, LEMOINE Morgan, LEMONNIER Hubert, LEONARD Christine, LEPETIT Gilbert, LEPLEY Bruno, LEPOITTEVIN Gilbert, LEPOITTEVIN Sonia, LEQUERTIER Colette, LEQUILBEC Frédéric, LERENDU Patrick, LEROSSIGNOL Françoise, LEROUX Patrice, LESEIGNEUR Jacques, LEVAVASSEUR Jocelyne, MABIRE Caroline, MABIRE Edouard, MADELEINE Anne, MAGHE Jean-Michel, MAHIER Manuela, MARGUERIE Jacques, MARGUERITTE

Camille, MARGUERITTE David, MARIE Jacky, MARTIN F
MAUQUEST Jean-Pierre, MEDERNACH Françoise, MIGNOT Her
Valérie, MORIN Daniel, MOUCHEL Evelyne, MOUCHEL Jacky, OLIVIER Stéphane,
PARENT Gérard, PECORARO Yvonne, PELLERIN Jean-Luc, PERRIER Didier (A partir
de 18h29), PIQUOT Jean-Louis, PLAINEAU Nadège (Jusqu'à 20h00), POIGNANT Jean-
Pierre, POISSON Nicolas, RENARD Jean-Marie, ROCQUES Jean-Marie, RODRIGUEZ
Fabrice (A partir de 18h57), RONSIN Chantal, ROUELLÉ Maurice, ROUSSEAU François,
SANSON Odile, SCHMITT Gilles, SIMONIN Philippe, SOINARD Philippe, SOLIER Luc,
SOURISSE Claudine, TAVARD Agnès, THOMINET Odile, TINCELIN Christiane (A partir de
18h29), TOLLEMER Jean-Pierre, VANSTEELANT Gérard, VARENNE Valérie, VASSELIN
Jean-Paul, VIGER Jacques, VILLETTE Gilbert, VIVIER Sylvain.

Ont donné procurations

AMBROIS Anne à RONSIN Chantal, ANTOINE Joanna à LECOQ Jacques, BALDACCI
Nathalie à LANGLOIS Hubert, BERNARD Christian à BERHAULT Bernard (A partir de
20h24), BRANTONNE Pascal à PECORARO Yvonne, BROQUAIRE Guy à HEBERT Karine,
DIGARD Antoine à MAHIER Manuela, DUBOST Nathalie à GUILLEMETTE Nathalie,
HAMON-BARBÉ Françoise à MAGHE Jean-Michel, HERY Sophie à MARGUERITTE
Camille (Jusqu'à 18h58), HOULLEGATTE Valérie à VANSTEELANT Gérard (Jusqu'à
19h07), HULIN Bertrand à VARENNE Valérie, LE CLECH Philippe à GERVAISE Thierry,
LECHEVALIER Isabelle à ROCQUES Jean-Marie, LEFAIX-VERON Odile à LELONG Gilles,
LEMOIGNE Sophie à HUREL Karine, LEMONNIER Thierry à SOINARD Philippe, MARTIN-
MORVAN Véronique à LEFER Denis, MOUCHEL Jean-Marie à LEBRETON Robert,
PLAINEAU Nadège à HAMEL Estelle (A partir de 20h00), PROVAUX Loïc à CASTELEIN
Christèle, TARIN Sandrine à FRANÇOISE Bruno (A partir de 18h25), VASSAL Emmanuel à
SOURISSE Claudine.

Absents/Excusés :

BRANTHOMME Nicole, BROQUET Patrick, DE BOURSETTY Olivier, LE PETIT Philippe, LE
POITTEVIN Lydie, PERROTTE Thomas, PIC Anna, SIMON François, VIVIER Nicolas.

Envoyé en préfecture le 17/12/2024

Reçu en préfecture le 17/12/2024

Publié le



ID : 050-200067205-20241217-DEL2024_177-DE

Budget principal																
Objet de l'AP	Numéro	Chapitres // Opérations d'équipements	Montant AP € TTC	Période	Réalisé antérieur	CP 2023	Réalisé 2023	Solde CP 2023 à répartir sur années postérieures	CP 2024	Proposition CP 2025	Proposition CP 2026	Proposition CP 2027	Proposition CP 2028	Proposition CP 2029	Proposition CP 2030	Proposition CP 2031
PPI Centres de secours	22D00589	204	2 874 999.00	2022-2026	708 333.00	83 333.00	0.00	83 333.00	1 012 500.00	620 833.00	533 333.00					
Construction Centre Aquatique Coeur Cotentin	18D00349	23	20 775 877.00	2018-2026	7 203 975.25	11 213 626.00	8 005 663.69	3 207 962.31	5 100 000.00	400 000.00	66 238.06					
Rénovation Piscine Les Pieux	22D00549	23 // 500002	5 454 000.00	2022-2025	0.00	1 014 000.00	0.00	1 014 000.00	1 200 000.00	4 254 000.00						
Quai de transfert Bricquebec	22D00529	23 // 500001	3 480 000.00	2022-2025	0.00	1 500 000.00	0.00	1 500 000.00	1 500 000.00	1 980 000.00						
Réhabilitation Intechmer	20D00409	20.23	20 200 000.00	2020-2026	1 007 585.13	4 172 800.00	549 933.78	3 622 866.22	6 100 000.00	7 000 000.00	5 542 481.09					
Fonds de concours aux communes	22D00569	204	18 000 000.00	2022-2031	33 676.00	2 000 000.00	816 978.00	1 183 022.00	2 000 000.00	3 000 000.00	3 500 000.00	2 500 000.00	2 000 000.00	1 500 000.00	1 500 000.00	1 149 346.00
Nouvelle Attraction Cte de la Mer	23D00609	20.23	10 500 000.00	2023-2027	0.00	332 749.00	14 160.87	318 588.13	900 000.00	3 900 000.00	5 000 000.00	685 839.13				
Fond Ecoresponsable 2026	24D00630	204	6 000 000.00	2024-2030					200 000.00	500 000.00	1 000 000.00	1 500 000.00	1 500 000.00	1 000 000.00	300 000.00	
Fond Grand Cotentin 2026	24D00649	204	15 000 000.00	2024-2029					1 500 000.00	4 800 000.00	3 050 000.00	3 150 000.00	1 500 000.00	1 000 000.00		
Aides au logement social Constructions neuves	24D00670	204	6 000 000.00	2024-2026					300 000.00	500 000.00	1 000 000.00	1 400 000.00	1 400 000.00	1 400 000.00		
Aides au logement social Réhabilitations	24D00671	204	4 500 000.00	2024-2026					100 000.00	800 000.00	900 000.00	900 000.00	900 000.00	900 000.00		
PSLA Les Pieux	24D00710	20.23	3 350 000.00	2024-2027					335 700.00	1 800 000.00	1 100 000.00	114 300.00				

Budget annexe Transports													
Objet de l'AP	Numéro	Chapitres // Opérations d'équipements	Montant AP € HT	Période	Réalisé antérieur	CP 2023	Réalisé 2023	Solde CP 2023 à répartir sur années postérieures	CP 2024	Proposition CP 2025	Proposition CP 2026	Proposition CP 2027	Proposition CP 2028
BNG	22D00509	20,21,23 // 10	40 545 814.57	2022-2025	3 016 850.51	26 321 098.90	25 714 630.39	606 468.51	9 179 146.67	2 635 187.00			
SDA ADAP	24D00690	23	3 300 000.00	2024-2028					200 000.00	300 000.00	1 300 000.00	950 000.00	550 000.00